

## COMMUNIQUÉ

CHALLENGE  
VÉLO m2A5<sup>e</sup> édition du Challenge Vélo m2A  
du 05 mai au 06 juin 2025

Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), en tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM) et Laboratoire européen des mobilités, organise pour la 5<sup>e</sup> fois le Challenge Vélo m2A, du 05 mai au 06 juin 2025, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Sud Alsace Mulhouse (CCI). Objectif de cette année : dépasser les résultats de 2024 en accueillant toujours plus de professionnels, des indépendants aux TPE et MPE, en passant par les grandes entreprises du territoire ! Le Challenge Vélo m2A accompagne ainsi la transition vers les mobilités douces en soutenant l'usage du vélo sur toute l'Agglomération, y compris auprès des plus jeunes via leurs établissements scolaires. Pour soutenir la motivation de tous, le Challenge Vélo m2A reste solidaire en 2025 et en permettant aux participants de soutenir un projet local en faveur de l'usage du vélo.

Un 5<sup>e</sup> Challenge Vélo m2A à relever ensemble pour le Climat

Par son Plan Climat Nouvelle Donne, m2A se donne pour ambition de réduire l'empreinte carbone de nos déplacements, de contribuer à réduire le réchauffement climatique et d'améliorer la qualité de l'air.



Pour y parvenir, m2A propose plusieurs moyens d'actions, dont le Challenge Vélo m2A, avec les objectifs suivants :

- **inciter au changement de comportement** vis-à-vis des déplacements,
- **promouvoir les mobilités actives** en favorisant le vélo comme moyen de déplacement sur les trajets domicile-travail ou domicile-école.

**Le Challenge Vélo m2A est ainsi ouvert aux entreprises, associations, collectivités et établissements scolaires. Les inscriptions sont ouvertes sur la plateforme : [challenge-velo.m2a.fr](https://challenge-velo.m2a.fr).**

**En 2024, ce sont pas moins de 890 participants issus de 136 structures qui se sont engagés dans le Challenge Vélo m2A.**

**Du 02 au 31 mai 2024, 104 807 kilomètres à vélo ont été parcourus.**

**Plus de 20 tonnes de CO<sub>2</sub> ont ainsi été évitées !**



**Pour répondre aux enjeux climatiques, m2A compte donc sur la mobilisation du monde économique, scolaire et associatif !**

## Objectif 2025 : 150 structures participantes !

Le Challenge Vélo m2A est ouvert aux associations, collectivités, établissements scolaires et aux entreprises :

- **pour les établissements scolaires**, le Challenge Vélo m2A accepte tous les déplacements doux entre le domicile et l'établissement, que ce soit en vélo classique, en draisiene, à pied, en trottinette (non électrique) et autres modes de déplacement dynamiques, comme le roller ou le skateboard,
- **pour les entreprises**, depuis deux ans, toute entreprise peut s'inscrire, quelle que soit sa taille : auto-entreprise, start-up, entreprise individuelle, profession libérale, TPE, PME, grandes entreprises...

**Nouveauté 2025 pour le challenge professionnel**, établie en co-construction avec le collectif de référents « vélotafeurs » engagés du territoire : **le classement final se fera en fonction du nombre de jours de participation**, sans tenir compte du nombre de kilomètres parcourus par la structure, afin de valoriser l'endurance des participants. **Toutefois, les kilomètres parcourus permettront d'atteindre les paliers pour faire grimper le montant de la subvention versée à l'association porteuse d'un projet local en faveur de l'usage du vélo.**

En se mobilisant collectivement pour l'environnement et en s'inscrivant en ligne au Challenge Vélo m2A, challenge bon pour la planète et bon pour la santé, nul doute que **l'objectif symbolique de 150 structures du territoire de l'Agglomération pourra être atteint pour cette édition 2025 !**

## Un Challenge Vélo m2A toujours aussi solidaire !

**Les inscriptions en ligne sont déjà ouvertes sur la plateforme [challenge-velo.m2a.fr](https://challenge-velo.m2a.fr).**

Une fois la structure professionnelle ou scolaire inscrite en ligne, chaque « vélotafeur » ou enseignant pourra saisir les résultats parcourus du 05 mai au 06 juin 2025, via un tableau de bord en ligne.

L'idéal est de saisir chaque jour les kilomètres parcourus lors de ses trajets du domicile au lieu de travail ou à l'école, y compris les trajets sur la pause méridienne, pour tenir le classement à jour. La date limite de saisie des kilomètres parcourus est fixée au 11 juin.

Un oubli ? Pas de souci, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au dimanche 18 mai, avec la possibilité de saisir les kilomètres déjà parcourus depuis le 05 mai.

**Outre l'impact positif pour l'environnement avec les CO<sub>2</sub> évités, le nombre de kilomètres parcourus en vélo impactera également positivement notre territoire, avec le renouvellement de l'opération solidaire !**

**Pour cette 5<sup>e</sup> édition, les trajets et kilomètres parcourus du 05 mai au 06 juin 2025 seront en effet convertis en euros, dans la limite de :**

- **2 500 € pour le Challenge Vélo m2A réalisé par les scolaires (à raison de 1 € par trajet),**
- **2 500 € pour celui des professionnels (à raison de 100 000 km parcourus collectivement).**

**Les montants ainsi collectés seront reversés cette année au CSC Le BOAT, centre socio-culturel (CSC) du quartier Drouot à Mulhouse,** qui s'engage pour la nature, l'écoresponsabilité et la mobilité douce, avec son projet phare « Un CSC NATURE » et tout particulièrement le projet : « À la découverte de Mulhouse à vélo - Un voyage d'apprentissage et d'autonomie ».

Destiné aux collégiens du quartier Drouot, ce projet mêle balades thématiques, ateliers d'auto-réparation et exploration du patrimoine historique, culturel et naturel de Mulhouse et se conclura par un voyage à vélo de deux jours à travers le territoire de m2A permettant de s'approprier les infrastructures cyclables réalisées récemment.

De quoi motiver le plus grand nombre à les soutenir !

### **Nouveauté 2025 : le concours de la meilleure photo de groupe !**

Chaque structure inscrite au Challenge Vélo m2A 2025 pourra participer au « Concours de la meilleure photo de groupe ». **Pour cela, chaque référent devra télécharger entre le 05 mai et le 06 juin 2025 une photo de groupe des participants de sa structure, sur la plateforme.**

Pour être validée, la photo devra être prise en groupe avec des vélos ou, pour les scolaires, d'autres moyens de déplacement doux.

**Un comité de sélection se réunira pour désigner la meilleure photo de groupe 2025 et les participants au Challenge Vélo m2A de la photo gagnante recevront leur lot à l'occasion de la soirée de clôture et de remise des prix de cette 5<sup>e</sup> édition du Challenge Vélo m2A.**

**Pour le challenge scolaire, un bonus pourra également être ajouté au total de jours de participation et jouer dans le classement final !**

#### **Dates à retenir**

- |                       |                                               |
|-----------------------|-----------------------------------------------|
| • 03 avril 2025       | Lancement officiel du Challenge Vélo m2A      |
| • <b>05 mai 2025</b>  | Début du Challenge Vélo m2A                   |
| • 18 mai 2025         | Fin des inscriptions                          |
| • <b>06 juin 2025</b> | Fin du Challenge Vélo m2A                     |
| • 11 juin 2025        | Fin de saisie des kilomètres parcourus        |
| • <b>19 juin 2025</b> | Soirée de clôture et remise des prix          |
| • <b>29 juin 2025</b> | 3 <sup>e</sup> édition de la Fête du Vélo m2A |

Envie de suivre un « vélotafeur » lors du Challenge ? Merci de nous contacter aux coordonnées ci-dessous.

**Contact Presse m2A :** Orlane Foucault · 06 45 86 16 47 · [orlane.foucault@m2a.fr](mailto:orlane.foucault@m2a.fr)